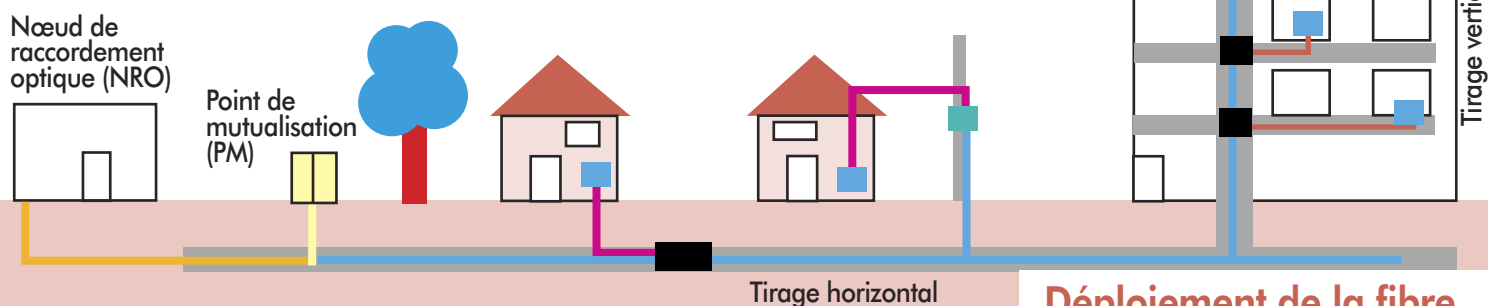


TRÈS HAUT DÉBIT

La Ville appelle les opérateurs à la responsabilité

Avec plus de 93% de fibre déjà déployée sur la commune, le chantier d'installation de la fibre optique arrive à son terme. Mais les abonnés peuvent connaître des désagréments liés aux nombreuses interventions. C'est dans ce sens que la Ville a rappelé leurs obligations aux opérateurs.



Déploiement de la fibre

- Fibre déployée par Débitex
- Raccordement opérateurs conventionnés (SFR, Orange et Free) à ce jour
- Raccordement interne
- Prise terminale optique
- Point de branchement optique aérien
- Point de branchement optique immeuble

Un déploiement en phase de finition sur la ville. Début décembre, 12 416 prises pour raccordement à la fibre optique ont été déployées, pour un objectif total de 13 296 prises. **Soit un pourcentage d'avancement de 93 %.** A cette même date, le taux d'abonnement des Villepintois à cette même fibre optique a atteint les 46%, soit 5 736 clients ayant choisi l'un des trois opérateurs commerciaux présents sur le réseau : SFR, Orange et Free.

Des dégradations sur les armoires. Ces chiffres permettent à Villepinte de figurer parmi les villes les plus fibrées de la Seine-Saint-Denis, mais ce taux très significatif d'abonnements a actuellement un revers de la médaille : les interventions des opérateurs (Orange, SFR et Free) sont nombreuses sur les armoires de raccordement, avec des sous-traitants ne respectant pas les normes de raccordement. Après l'installation de la fibre par les sous-traitants chez les particuliers, beaucoup d'armoires restent ouvertes, avec le risque d'être dégradées. La Ville a, via un courrier adressé il y a peu par Martine Valleton, Maire de Villepinte, indiqué à Débitex, son obligation de réparer le réseau s'il est endommagé, afin d'assurer la qualité de service nécessaire aux Villepintois. C'est dans ce sens que la Ville, le Département de la Seine-Saint-Denis et Débitex ont rappelé leurs obligations aux opérateurs. Il a été également demandé aux trois opérateurs commerciaux qu'il leur appartient de remonter à Débitex, via un outil de « ticketing », les anomalies constatées.

Des actions pour améliorer la situation. Depuis l'été, plusieurs mesures ont été prises pour éviter les désagréments aux Villepintois déjà raccordés à la fibre optique. En août dernier, Débitex a procédé à la remise en état de plusieurs chambres de raccordements ayant subi des dégradations sur le quartier Marie-Laurencin. En octobre, Débitex a également procédé à la remise en état des accès de 26 armoires de rue. Enfin, en janvier 2020, un audit sera lancé sur l'ensemble des armoires de rue du périmètre Débitex, afin de vérifier les différents points de contrôle, notamment les portes et serrures. ●

Le +
Si vous avez une question à poser au sujet du déploiement de la fibre optique, vous pouvez adresser un courriel à l'adresse : fibre-optique@ville-villepinte.fr



LE DÉPARTEMENT INVESTIT pour la mise en place de la structure

- Mise en concurrence
- Choix et suivi du délégataire
- Notification du contrat de DSP
- Aucune participation financière demandée aux communes

LE DÉLÉGATAIRE CONSTRUIT un réseau de fibre optique

- Études (terrain, cheminement des fibres, emplacements des armoires de rue)
- Concertation avec les Mairies pour l'implantation des armoires de rue
- Construction (NRO, armoires de rue, tirage des fibres)

LES OPÉRATEURS VIENNENT sur le réseau pour proposer des offres de services

- Raccordement des opérateurs au réseau de fibre optique créé par Débitex
- Tous les opérateurs peuvent venir sur le réseau
- Actuellement 3 opérateurs ont répondu présent : SFR, Orange et Free